



Haldas a refermé le livre

CARNET NOIR • L'écrivain Georges Haldas est décédé dimanche. Ses obsèques ont eu lieu hier à Lausanne. La Suisse romande perd un grand poète devant l'Eternel.

Le poète et écrivain gréco-genevois Georges Haldas est décédé dimanche au Mont-sur-Lausanne à l'âge de 93 ans, ont indiqué ses proches. Les lettres romandes perdent un auteur considéré comme l'un des plus originaux de la littérature d'expression française contemporaine.

Georges Haldas est décédé au domicile de sa compagne Catherine De Perrot. Il avait auparavant séjourné plusieurs semaines à l'hôpital. Ses obsèques ont eu lieu hier à Lausanne. Les cendres de l'écrivain seront dispersées dans un endroit qu'il aimait bien, a indiqué M^{me} De Perrot sans préciser le lieu exact.

Amateur de foot

Né le 14 août 1917 à Genève, de père italo-grec et de mère suisse, Georges Haldas expliquait son œuvre par ce double héritage, indissociable. Son père menait de longs entretiens avec lui sur des questions métaphysiques alors que sa mère se montrait surtout réceptive à la poésie du quotidien.

Après des études classiques, il étudie les lettres à l'Université de Genève. Un moment, il pense devenir théologien ou tenter une carrière dans le football, une passion que lui a transmise son père. Georges Haldas écrira d'ailleurs divers ouvrages sur ce sport. Mais à vingt ans, il sait qu'il consacrer sa vie à l'écriture car entre-temps, un de ses professeurs l'éveille à la poésie.

Aux tables des cafés

Ses livres, il les a écrits essentiellement sur les tables des bistrots genevois, notamment «Chez Saïd», le café où il venait presque chaque jour. Il écrivait alors environ cinq heures quotidiennement. Le reste du temps, il le consacrait à vivre, afin de pouvoir transmettre du vécu.

Mais Georges Haldas était surtout un poète. Il rêvait d'un monde où les hommes sont égaux, en dépit de leur différence de naissance, de situation, de talent. Cette attitude poétique débouchait aussi sur un certain engagement humain. Il dénonçait régulièrement tout ce qui nuit à l'égalité et à la dignité des hommes. Même s'il a peu milité dans les milieux politiques,



Avec la mort de Georges Haldas, les lettres romandes perdent un auteur considéré comme l'un des plus originaux de son temps. KEYSTONE

Georges Haldas a prôné la coexistence pacifique avec l'Union soviétique au temps de la guerre froide. Plus tard, les troubles au Moyen-Orient ont également préoccupé cet intellectuel engagé. «Tant que les Palestiniens n'auront pas une terre comme Israël a la sienne, il n'y aura pas de paix», répétait-il. «La paix du monde passe aujourd'hui par le Moyen-Orient. C'est à quoi il faut travailler.»

Georges Haldas évoque le souvenir de son éveil à la poésie dans «L'Emergence» paru en 1983. Ce livre est le premier tome de sa chronique «La Confession d'une graine». Dans le troisième tome, «L'Ecole du meurtre» paru en 1992, il détaille avec humour ces années, ce tournant de sa vie où il découvre quelle est sa vocation.

Il y raconte comment il doit concilier son amour de l'écriture

avec sa vie quotidienne, son goût pour les escapades et ses liaisons féminines. Il y témoigne de sa vie spirituelle, explique sa conversion au catholicisme. Plus tard, il se détache de l'Eglise en tant qu'institution. Pour lui, les institutions sont porteuses de l'esprit de puissance et partant de meurtre.

Attachantes chroniques

M. Haldas se marie en 1941, devient père de deux filles. Un temps collaborateur d'un quotidien, il travaille ensuite dans une librairie avant de connaître le chômage. En 1954, après avoir abandonné son foyer, il est engagé par un éditeur. Plus tard, il anime une galerie puis collabore avec deux autres éditeurs. Il relate ces années dans «Chute de l'étoile absinthe». Ce livre paru en 1972 est l'une de ses chroniques les plus

sombres. Auteur principalement d'une suite de chroniques attachantes qui portent un regard lucide et généreux sur le monde et les hommes. Georges Haldas n'inventait pas ses personnages. Il les dénichait dans le quotidien. L'écrivain a publié une soixantaine de livres et reçu à deux reprises le Prix Schiller, en 1971 et 1977.

Que ce soit dans ses textes littéraires, ses essais ou sa poésie, Georges Haldas vise à transcender le moment présent, à rendre l'invisible visible et palpable. «J'ai travaillé avec la mémoire», disait Georges Haldas. «La mémoire, ce n'est pas le tourisme du passé. C'est faire que le passé soit là. Ce n'est pas encore la résurrection, mais déjà un signe résurrectionnel. Les morts, quand vous les oubliez, vous les tuez une deuxième fois.» ATS

POLITIQUE

La Suisse en plein «Kulturkampf»

Dans les urnes, la défense de la tradition ou de l'ouverture est plus importante que l'avis sur des sujets socio-économiques. Si cette tendance observée en 2007 perdure, PS, PDC et PRD auront de la peine à gagner les élections fédérales de 2011.

Tout dépendra du camp qui imposera ses thèmes de campagne, a déclaré hier le professeur de l'Université de Genève, Pascal Sciarini. L'UDC met déjà l'accent sur les criminels étrangers, la défense des traditions et l'isolationnisme alors que le PS tente de remettre en avant la redistribution des richesses avec son initiative sur les impôts équitables ou la défense des assurances sociales.

Selon la nouvelle étude scientifique sur les élections fédérales 2007, la Suisse se trouve face à un «Kulturkampf». Il y a trois ans, la prédominance du conflit identitaire a profité surtout à l'UDC et aux Verts, a déclaré Georg Lutz, de l'Université de Lausanne. ATS

EN BREF

CHASSE EN VALAIS

Une voiture visée comme un lapin

Une voiture parquée près d'une habitation du village des Evouettes, sur la commune chablaisienne de Port-Valais, a reçu deux impacts de grenaille le 19 octobre. Le chasseur a été identifié par la police. Excédés, des habitants veulent limiter le périmètre de chasse. «Le hayon ainsi que le pare-chocs arrière du véhicule ont été touchés», a indiqué Jean-Marie Bornet, porte-parole de la police valaisanne, confirmant une information publiée par «Le Nouvelliste». ATS

OFAG

Le directeur s'en va

Johann Schneider-Ammann devra se chercher un nouveau directeur de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Manfred Bötsch a en effet annoncé sa démission quelques jours avant que le libéral-radical reprenne les rênes du Département fédéral de l'économie. Manfred Bötsch quittera la direction de l'OFAG fin juin 2011. ATS

DROIT PÉNAL

La peine pécuniaire ne séduit plus

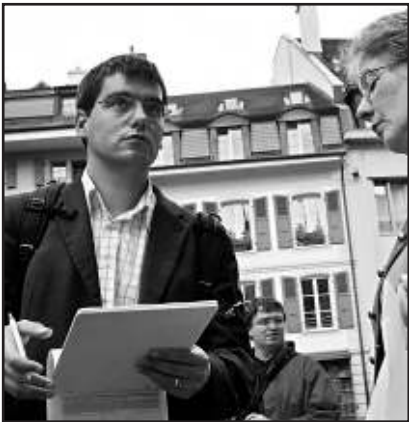
L'avant-projet du Conseil fédéral visant à abolir les peines pécuniaires avec sursis reçoit un large soutien. Tous les partis bourgeois sont favorables à cette suppression. Le PS met un bémol en affichant un certain scepticisme.

Selon l'UDC, le PLR et le PDC, l'élargissement de la panoplie des sanctions aux jours-amendes avec sursis et aux travaux d'intérêt général avec sursis n'a pas convaincu. Ces sanctions n'ont, selon ces trois partis, aucun effet dissuasif. Même le PS admet que le poids de ces deux peines reste insuffisant aux yeux de la société. Mais le parti se montre malgré tout «extrêmement sceptique» concernant la révision du Code pénal. Il la juge prématurée.

Les innovations introduites en 2007 n'ont pas encore pu être évaluées de manière adéquate. De l'avis du PS, les modifications du Code pénal devraient se fonder sur des données scientifiques. Légiférer pour céder aux critiques de la presse de boulevard n'est pas la bonne démarche.

Le PS ne voit pas d'un bon œil la réintroduction des courtes peines privatives de liberté. Si on devait en arriver là, il faudrait que la loi précise que la peine pécuniaire a la priorité. L'UDC, le PLR et le PDC sont satisfaits de voir que leurs revendications ont été reprises par l'avant-projet. ATS

EXERGUE



Roger Nordmann répond aux arguments des opposants. KEYSTONE

FRANÇOIS NUSSBAUM



L'initiative du PS visant à limiter la sous-enchère fiscale entre cantons dérange (le peuple votera le 28 novembre). Au point que des affirmations à l'emporte-pièce, voire fausses, sont véhiculées par les opposants. C'est notamment le cas des bienfaits universels de la concurrence fiscale, du danger de fuite des hauts revenus et de défauts techniques de l'initiative, notamment l'«effet de seuil» qui, selon certains experts, aurait été négligé.

Sur les bienfaits de la concurrence, on observe que le taux marginal minimum de 22% que propose l'initiative pour les revenus imposables au-

Des idées fausses mais tenaces

INITIATIVE FISCALE • Quelques arguments des opposants résistent mal à l'analyse. Ainsi la fuite des gros revenus ou «l'effet de seuil».

dessus de 250 000 fr. ne concerne que les cantons entourant Zurich. Tous les autres (romands, Tessin, les deux Bâles, Berne et Zurich) sont déjà à 22% ou plus haut. La concurrence ne semble donc s'exercer qu'entre cantons qui traquent les grosses fortunes et hauts revenus de la métropole – qui, elle, a trop d'obligations pour suivre cette sous-enchère.

Sur la fuite de gros contribuables, on peut se demander quelle serait leur destination puisque, si l'initiative était acceptée, le minimum de 22% serait le même partout (de même que le taux de 0,5% pour les fortunes au-dessus de 2 millions de francs). A l'étranger, pour fuir l'«enfer» suisse? Un tour d'horizon montre que tous les pays plus ou moins proches de la Suisse taxent les hauts revenus plus fortement que ne le réclame l'initiative. Il faudrait aller jusqu'en Pologne, en Roumanie ou en Bulgarie...

Quant à l'effet de seuil, il doit être évalué en fonction du taux marginal, et non du taux moyen avec lequel on a tendance à le confondre. Selon l'initiative, le taux de 22% doit être appliqué au montant qui dépasse 250 000 francs. Sur un revenu de 251 000 fr., seuls les derniers 1000 francs seraient taxés à 22%, la charge supplémentaire n'étant ain-

si que de 220 francs, explique le conseiller national socialiste Roger Nordmann (VD), un des concepteurs de l'initiative.

Un riche habitant de Wollerau (SZ) paie 18 433 francs d'impôts (cantonaux et communaux) pour un revenu de 250 000 francs. Taux moyen: 7,37% (moyenne des taux progressifs appliqués aux différentes tranches jusqu'à 250 000). S'il gagnait 1000 francs de plus, il paierait actuellement 18 506 fr. (+ 73) et, avec l'initiative, 18 726 fr. (+ 220). Le taux moyen passe de 7,37% à 7,46%. Avec cette différence de 0,09 point, peut-on encore parler d'«inacceptable saut dû à l'effet de seuil»? L'exemple de Wollerau est cité parce que c'est là qu'on trouve les taux les plus bas de Suisse. Dans les autres cantons qui seraient touchés par l'initiative, les taux sont un peu plus haut (ZG, OW, NW, AI) ou s'approchent des 22% (TG, GL, GR). S'il n'y a pas d'effet de seuil pour Wollerau, à plus forte raison il n'y en aura pas ailleurs. Par comparaison, le même riche contribuable paie 60 000 fr. à Fribourg et près de 70 000 à Neuchâtel, avec ou sans l'initiative puisque les taux marginaux pour un revenu de 250 000 francs y sont déjà plus haut que 22% (respectivement 24% et 27,8%). I